



# Un médecin de famille pour chaque Canadienne et Canadien

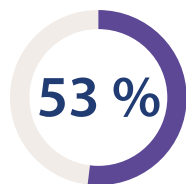
La médecine de famille est le pilier central du système de santé canadien, assurant plus de la moitié des soins médicaux dans le pays. Le fait d'avoir un médecin de famille permet aux patients d'être en meilleure santé et au système de santé d'être plus efficace.

Pourtant, plus de six millions de Canadiennes et Canadiens n'ont pas de médecin de famille.

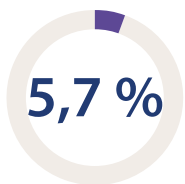
Les médecins de famille et leurs cabinets souffrent d'épuisement professionnel. La population canadienne appelle le gouvernement fédéral à stabiliser et réformer les soins primaires.



## Les médecins de famille sont financés inadéquatement



Au Canada, 53 % des services médicaux sont prodigués par des médecins de famille.



Les médecins de famille représentent 5,7 % des dépenses totales du pays en santé.

## L'opinion canadienne



51 %

des personnes interrogées pensent que l'accès aux médecins de famille est l'un des principaux problèmes à régler au sein du système de santé.



91 %

des personnes sont d'accord

Le gouvernement fédéral devrait en faire davantage pour assurer l'accès universel à un médecin de famille au Canada.

## Les priorités qu'il faut appuyer

### Investir dans la médecine de famille

- Accroître les programmes de formation en médecine de famille avec un financement ciblé, y compris en appuyant des infrastructures comme les pôles de formation communautaire.
- Mettre à la disposition des médecins de famille le fonds de **300 millions** de dollars annoncé pour faciliter l'ouverture de nouvelles cliniques.
- Mettre en place un **permis d'exercice national** pour assurer une mobilité des effectifs dans tout le pays.



### Réduire le fardeau administratif

- Supprimer ou simplifier les formulaires médicaux fédéraux, tels que le formulaire du **crédit d'impôt pour personnes handicapées de l'ARC**.
- Investir dans la distribution d'outils d'orientation efficaces et financer l'adoption de **scribes basés sur l'IA** à long terme.
- Adopter une loi interdisant le recours aux médecins de famille pour la délivrance des attestations de maladie et l'accès aux prestations d'assurance.
- Assurer l'interopérabilité des dossiers électroniques au moyen d'une loi fédérale.

### Entourer les médecins de famille d'une équipe

- La meilleure façon de dispenser des soins primaires est de faire appel à des équipes spécialisées qui travaillent en collaboration, sous la direction d'un médecin de famille, comme le décrit le CMFC dans sa vision du **Centre de médecine de famille — rien ne peut remplacer un médecin de famille**.
- Investir dans le renforcement des équipes de soins primaires dirigées par des médecins de famille, en soutenant leur déploiement dans les milieux de formation, et faire preuve de leadership pour définir les soins en équipes interprofessionnelles.

